

Mai 2019

RESPECT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT RALLYE ÉCO-RESPONSABLE

*La protection de l'environnement dépend de tous et il appartient à chacun d'y contribuer à son niveau.
Protégeons la nature et notre environnement.*

Au travers de ses actions en matière de sécurité et d'environnement, la Fédération Française du Sport Automobile entretient des liens étroits avec les autorités de l'État et les collectivités territoriales. Principaux acteurs publics de la tenue de manifestations sportives, la collaboration avec ces derniers est un enjeu de taille, afin d'une part de respecter le canevas législatif et réglementaire national et d'autre part de s'intégrer dans la stratégie de développement territorial de la Corse.

Comme toute manifestation grand public, la manche française du Championnat du Monde des Rallyes attire de nombreux spectateurs et implique la participation en sus de l'organisation permanente, de plusieurs centaines de bénévoles. Les partenaires et les prestataires collaborant avec la FFSA à l'organisation de cet évènement, s'engagent à respecter l'environnement et le cadre exceptionnel dans lequel le Tour de Corse se déroule.

Ce document est une formalisation des engagements mutuels avec nos partenaires et fournisseurs, de leur implication ; il permet de communiquer globalement aux différents acteurs de cet évènement, au public et de pouvoir attester de cette communication.

La FIA a attribué en décembre 2017 la certification « En route vers l'Excellence » à l'organisation du Tour de Corse pour son engagement en matière de protection environnementale. En obtenant le niveau le plus élevé « 3 étoiles » au titre de l'organisation du rallye en avril 2018, nous avons prouvé et confirmé notre engagement continu. Maintenu avec la réalisation de l'édition 2019, la FFSA a pour objectif de mettre tout en œuvre avec l'aide de chacun pour démontrer sa volonté de conserver ce niveau d'accréditation lors de la prochaine édition.



Dominique SERIEYS
Directeur du Rallye

*Je soussigné(e)
En qualité de*

FFSA en matière de protection de l'environnement et déclare, dans la mesure de nos moyens et en collaboration avec la FFSA, contribuer à son action.

Représentant(e) de

atteste avoir pris connaissance de l'engagement de la

FFSA en matière de protection de l'environnement et déclare, dans la mesure de nos moyens et en collaboration avec la FFSA, contribuer à son action.

Date et Signature